



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Cathy Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a adopté, lors de sa séance tenue le 15 septembre 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 29 septembre 2025 à 19 h est déplacée le 2 octobre 2025 à 19 h :

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

Donné à Grand-Métis, ce 16^e jour du mois de septembre 2025.



Cathy Ouellet
Directrice générale & greffière-trésorière